

Modalités pratiques

- L'accompagnement à la Clinique de la Mémoire se déroule sur un maximum de 25 séances sur une durée de 4 ans (35 séances maximum pour les patients de moins de 65 ans).
- Les séances peuvent être réalisées en clinique ou à domicile selon les objectifs poursuivis.
- Le patient et ses proches peuvent être vus ensemble et/ou séparément selon les préférences ou les objectifs poursuivis.
- L'accompagnement à la Clinique de la Mémoire fait l'objet d'une convention avec l'INAMI. Le coût des séances est à la charge de votre mutuelle. Nous ne payez que le ticket modérateur (actuellement 2,15 € par séance – le montant est indexé chaque année).
- L'équipe est composée de neuropsychologues, d'une assistante sociale et d'une ergothérapeute. Elle travaille en étroite collaboration avec un(e) neurologue.

Centre de revalidation neuropsychologique

-1 Route 470

Secrétariat :

+ 32 2 764 17 79

caroline.budak@saintluc.uclouvain.be



Si vous souhaitez soutenir la Clinique de la mémoire, faites un don via la Fondation Saint-Luc :

Faites un don en scannant ce QR code



Ou via virement



IBAN : BE41 1910 3677 7110

BIC : CREGBEBB

Communication : Clinique de la mémoire

Les dons de 40 € et plus sont déductibles fiscalement.

Editeur responsable : Thomas De Nayer / Service de communication
Mise en page : Rudy Lechantre
Photos : shutterstock

Cliniques universitaires Saint-Luc
Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles
saintluc.be

Membre du réseau
Lid van het netwerk

Huni

© Cliniques universitaires Saint-Luc

Vous souhaitez vous inspirer de cette brochure ?
Merci de nous contacter préalablement.

Accompagnement à la Clinique de la Mémoire

COMMU-DSQ-563
Juillet 2024

Un accompagnement à la Clinique de la Mémoire, qu'est ce que c'est ?

Un accompagnement par la Clinique de la Mémoire consiste en un suivi avec un(e) neuropsychologue afin d'améliorer votre qualité de vie à domicile ainsi que celle de vos proches, en tentant de contourner les difficultés du quotidien et de répondre à vos questions.

Les objectifs précis de l'accompagnement sont définis avec le/la neuropsychologue lors des premiers entretiens.

L'accompagnement est adapté à vos difficultés, à vos capacités préservées, à vos plaintes, à vos besoins et ceux de votre entourage. La présence d'un de vos proches est souhaitable au moins lors du premier rendez-vous afin de définir au mieux les objectifs.

L'atteinte des objectifs sera évaluée régulièrement et ceux-ci seront adaptés ou modifiés, si nécessaire, au cours du suivi.

Le rythme du suivi est déterminé en fonction des objectifs poursuivis.



Ce qui peut être réalisé à la Clinique de la Mémoire pour le patient :

- Réapprentissage d'informations spécifiques (codes, prénoms, trajets...)
- Mise en place d'un agenda adapté
- Création d'un « carnet de mémoire »
- Entraînement à l'utilisation d'un GSM, d'un ordinateur, d'une tablette, du PC banking...
- Recherche d'aides techniques compensatoires (agenda, pilulier, carnet-mémoire...)
- Informations sur la maladie et ses conséquences
- Soutien psychologique
- Recherche d'activités occupationnelles et de loisirs

Ce qui peut être réalisé à la Clinique de la Mémoire pour les proches :

- Informations sur la maladie et ses répercussions
- Apprentissage de techniques pour faire face aux difficultés du quotidien, aux changements cognitifs, comportementaux et émotionnels
- Soutien psychologique et prévention de l'épuisement
- Informations sur les aspects administratifs et sociaux